Référence provisoire V-HERBERGEMENT-LE



VOEU

Déposé par le groupe : LES ÉCOLOGISTES Présenté par Zerrin BATARAY

CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SESSION DU 5 SEPTEMBRE 2024

Pour un soutien actif de l'État à l'hébergement d'urgence

La situation actuelle, tant au niveau local que national, est d'une gravité sans précédent. À l'échelle nationale, plus de 2 000 enfants se retrouvent sans solution d'hébergement pour cette rentrée scolaire 2024-2025, selon le dernier baromètre de l'Unicef et de la Fédération des acteurs de la solidarité. Au total, ce sont 6 743 personnes qui dorment toujours dehors dans l'attente d'un hébergement à travers le pays, une crise qui ne cesse de s'aggraver depuis 2020. A tel point que l'ensemble des départements est confronté aujourd'hui à cette urgence sociale et il devient quasi impossible pour eux de répondre aux obligations légales en termes d'hébergement d'urgence.

Dans la Métropole de Lyon, 40 personnes étaient hébergées en 2019. En 2023 elles étaient plus de 3000 dont 40% concernent des publics relevant de la compétence de l'État. Malgré l'augmentation significative du budget consacré à l'hébergement d'urgence, qui devrait dépasser les 14 millions d'euros en 2024, la Métropole ne peut plus faire face seule à cette situation et ce même si elle prévoit l'ouverture d'un centre d'accueil de 92 places d'ici la fin du mois. Les hôtels, qui représentaient une solution temporaire ne sont pas une réponse satisfaisante de manière pérenne, ni pour les personnes hébergées ni d'un point de vue financier.

En réponse à cette crise, la Métropole a dû temporairement suspendre la mise à l'abri de nouvelles familles dans les hôtels, tout en continuant de protéger les mères isolées avec enfants de moins de 3 ans, qui restent une priorité absolue. Actuellement, 329 familles, soit 812 personnes, sont toujours hébergées dans ces hôtels. Cependant, cette réponse ne peut être que transitoire, et la Métropole travaille activement à la recherche de solutions plus durables. Une solution critique d'autant plus qu'aucun des départements voisins de la Métropole de Lyon n'assurent ses obligations d'hébergement d'urgence, les publics étant souvent renvoyés vers la capitale régionale.

Nous rappelons que la situation actuelle est avant tout le résultat d'un désengagement progressif de l'État, qui met aujourd'hui en péril la capacité des collectivités locales à protéger les plus vulnérables. Ce désengagement de l'État accroît la précarité des familles et des enfants, rendant impossible pour les collectivités locales de répondre seules à cette crise.

Ce vœu exprime l'urgence d'une réponse étatique forte et coordonnée pour garantir à chaque enfant et chaque famille la protection qui leur est due. Que ce vœu soit transmis au Gouvernement et aux représentants de l'État dans notre région, avec l'espoir d'une réaction rapide et proportionnée aux enjeux humains qui nous concernent tous.

Pour ces raisons, le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes demande à l'État :

de prendre ses responsabilités et d'intervenir de manière urgente en renforçant son soutien aux collectivités locales, notamment en augmentant les financements nécessaires à l'hébergement d'urgence et en s'engageant sur une politique de logement social à long terme, politique dans laquelle la Région a toute sa part à prendre.. Il est impératif que l'État garantisse à chaque enfant et à chaque famille la sécurité et la dignité d'un toit.